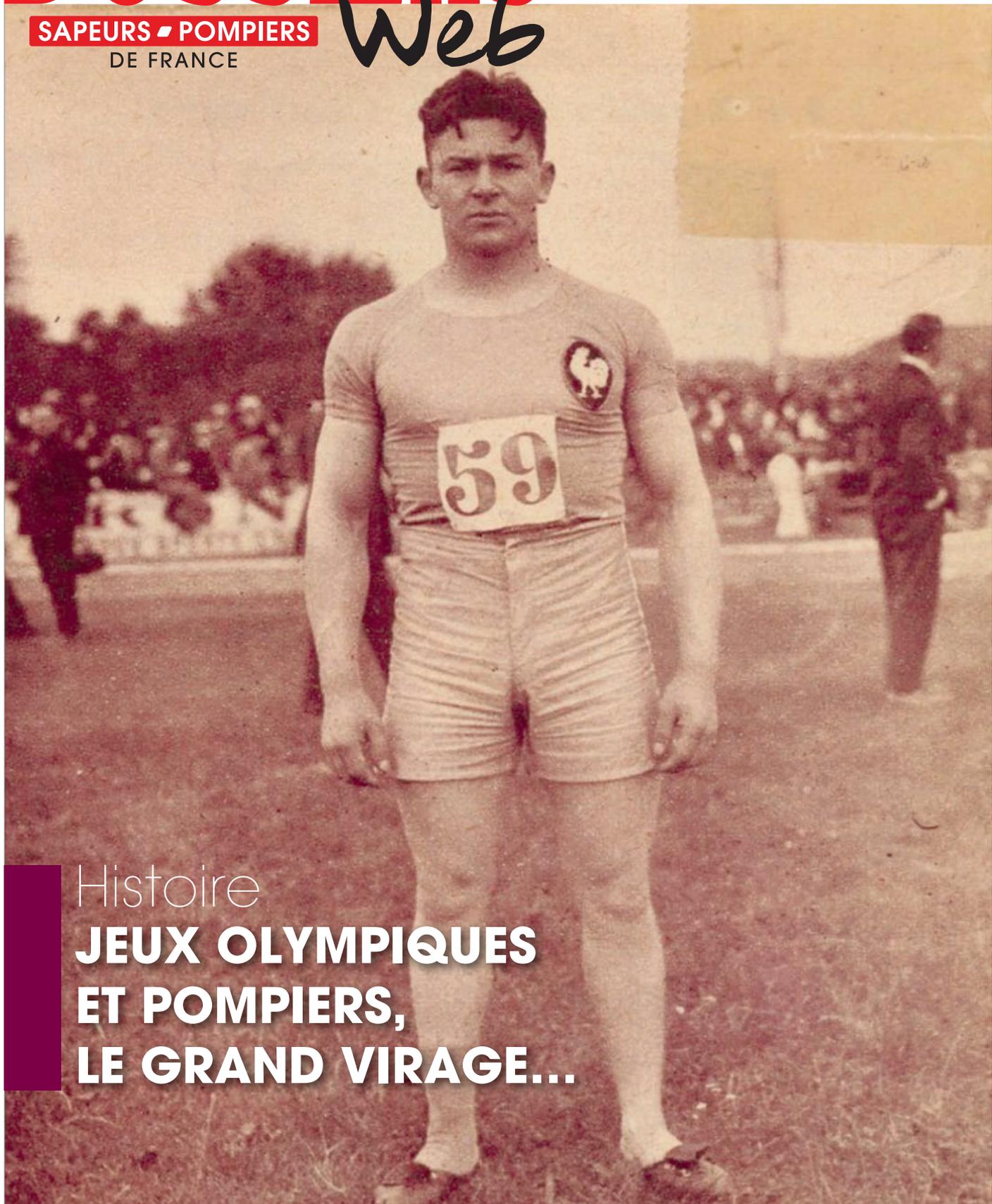


Les DOSSIERS

Novembre 2024

SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

Web



Histoire

**JEUX OLYMPIQUES
ET POMPIERS,
LE GRAND VIRAGE...**

SAPEURS - POMPIERS
DE FRANCE

Les Éditions



Jeux olympiques et pompiers, le grand virage...

Les sapeurs-pompiers et le sport ne font qu'un, par les aptitudes aux efforts physiques entretenues, mais aussi par les valeurs communes nourries dans les deux environnements. Si aujourd'hui les sapeurs-pompiers organisent leurs jeux mondiaux et de nombreux défis sportifs, fut un temps où ils pouvaient participer à des épreuves de secours aux Jeux olympiques...

Texte et photos

Lieutenant (RC) Patrice Havard, membre d'honneur de la commission fédérale Histoire, Musées, Musiques ; ancien directeur du musée de la BSPP (1994-2005)

Originellement venus d'Olympie, dans la Grèce antique, les Jeux seront rénovés par le baron français Pierre de Coubertin après son appel en 1892 à la Sorbonne et acté en 1894. Les premiers Jeux olympiques « modernes » (à l'opposé des antiques) se déroulent en 1896 et sont jugés comme un succès à Athènes (les Jeux olympiques d'hiver naîtront en 1924 à Chamonix). Ne sont alors récompensés que les deux premiers, argent et cuivre. Les trois premiers – or, argent, bronze – ne le seront qu'à partir des Jeux de 1904. Ces Jeux ont lieu tous les quatre ans. Comme le voulait Pierre de Coubertin ils sont réservés aux purs amateurs. Le règlement du CIO interdira la participation de sportifs professionnels jusqu'en 1981. Si aucune femme n'a été admise en compétition jusqu'en 1896, elles le seront pour la première fois aux Jeux olympiques de 1900, à Paris, où 22 femmes auront participé dans cinq sports : le tennis, le croquet, la voile, l'équitation et le golf. Cette même année, le commissaire général de l'Exposition universelle veut organiser des « concours internationaux d'exercices physiques et de sports ». Ces olympiades de 1900 à Paris sont intéressantes à plusieurs titres. Tout comme celles de Saint-Louis (États-Unis) en 1904, elles sont « noyées » dans les programmes des expositions internationales. Ainsi, dans le programme de l'Exposition Internationale de Paris figurent des épreuves sportives, considérées officiellement comme la II^e Olympiade. Les compétitions sont réparties sur la même période, allant du 14 mai au 28 octobre. Le programme, qualifié de « complet et remarquablement intéressant », est adopté par la Commission supérieure des exercices physiques et des sports lors de sa séance du 10 mars 1900. Les épreuves sont regroupées en 12 sections. Avec le regard de 2024, certaines sont surprenantes, surtout dans les sous-sections, ce qui ne l'était pas à l'époque.

De drôles d'épreuves

Section I, Jeux athlétiques (jeu de boules) ; II Gymnastique ; III Escrime ; IV Tir (tir au canon, tir aux pigeons vivants) ; V Sports hippiques ; VI Vélocipédie ; VII Automobilisme (concours de poids lourds) ;

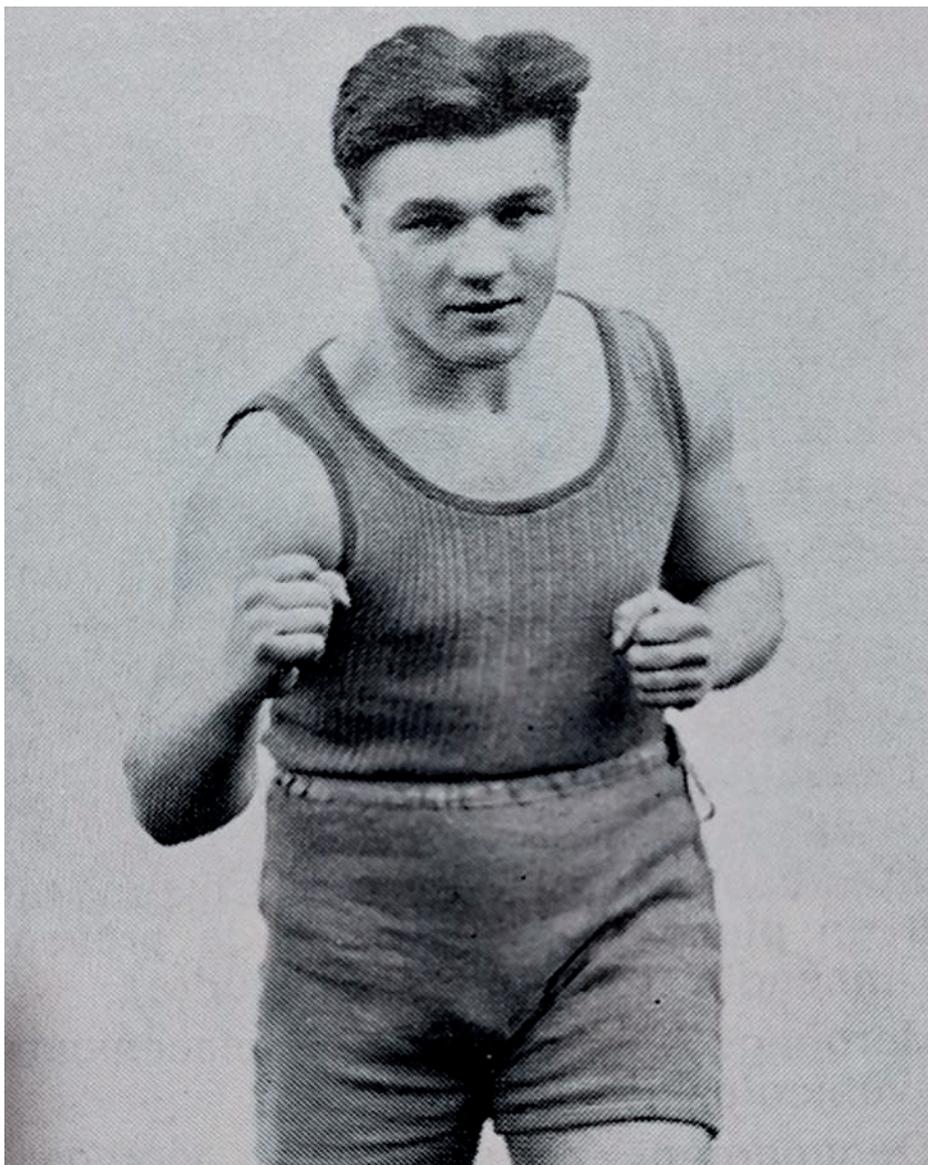


Affiche de l'Exposition universelle de 1900.

VIII Sports nautiques (pêche à la ligne) ; IX Sauvetage ; X Aérostation (colombophilie) ; XI Exercices militaires préparatoire ; XII Concours scolaires (fleuret, tirs). La section IX prend le nom de « Sauvetage » et regroupe trois concours différents : les manœuvres de pompes à incendie qui ont lieu dans le bois de Vincennes, le sauvetage sur la Seine entre Courbevoie et Asnières, et les premiers secours aux blessés au vélodrome de Vincennes. Les concours de manœuvres de pompes à incendie ont lieu du 13 au 19 août. Des pompiers de cinq pays doivent sauver les habitants d'un immeuble de six étages, dans lequel un incendie est signalé au troisième. Le concours international est



remporté, dans la catégorie des pompiers volontaires, par les pompiers de Porto (Portugal) devant ceux de Leyton (Grande-Bretagne) et de Budapest (Hongrie). Dans la catégorie des professionnels, il est remporté par la compagnie de Kansas City (États-Unis) et de Milan (Italie). Les pompiers de Paris gagnent le concours national. Les épreuves de sauvetage sur l'eau ont lieu du 22 au 24 juillet 1900, au même endroit que celles de natation et d'aviation. Elles attirent plus de 1 000 participants qui doivent notamment nager 300 mètres pour saisir un mannequin et le tirer sur 50 mètres, puis nager 200 mètres habillés ou sauver les volontaires et mannequins se trouvant sur un bateau de pêche de 30 tonnes dont le naufrage est simulé. Trois mille personnes de différentes sociétés de sauvetage participent aux épreuves de premiers secours. L'épreuve la plus populaire est l'exercice réel en cas de guerre : les participants doivent avancer dans un parcours d'obstacles en portant un brancard chargé d'un homme, sans le secouer. Dans son rapport officiel, le Comité d'organisation se félicite de la bonne tenue de ces Concours de manœuvres de pompes à incendie. Un prix d'honneur est décerné au Régiment de sapeurs-pompiers de la Ville de Paris, « pour récompenser les brillants exercices exécutés par la 11^e compagnie (caserne Sévigné) ». Il ajoute : « Pour les pompes à vapeur, le thème donné par la Commission spéciale a permis de constater chez tous les concurrents une science réelle du métier, une agilité et



Le boxeur Roger Michelot remportera l'or à Berlin (1936).

une promptitude remarquables dans les sauvetages et une connaissance approfondie de leurs engins. »

Un rendez-vous manqué

Bien qu'aucune distinction entre les différents sports ne soit faite lors de ces jeux, la section IX (sauvetage) ne sera pourtant pas considérée comme une discipline officielle par le Comité international olympique et ne sera pas reconduite...

Là est le rendez-vous manqué pour les compétitions des pompiers du monde.

Pierre de Coubertin caractérise l'expérience de 1900 incluse dans une Exposition internationale : « Elle prouvait, en tout cas, qu'il fallait se garder de ne jamais laisser les Jeux s'annexer à quelque-une de ces grandes foires au milieu desquelles leur valeur philosophique s'évapore et leur portée pédagogique devient inopérante. » Logiquement, 1904 à Saint-Louis (États-Unis) mettra

définitivement fin à ce mariage mal consenti.

La section IX de 1900 a pourtant séduit les pompiers français. Ainsi ils reviennent à la charge. pour les JO de 1924 à Paris, dans le cadre des deux sports admissibles en démonstration. Le commandant Guesnet, président de la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France, écrit au Comité olympique français pour demander s'il ne serait pas possible que les sapeurs-pompiers aient une participation à cette manifestation. Il reçoit pour réponse « une impossibilité car les deux sports ont été admis. Pour ce qui est des sapeurs-pompiers, il ne peut y avoir pour eux de manifestation particulière, mais il appartiendra à l'Union des Sociétés de Gymnastique de France de constituer avec eux, si elle le juge utile, une équipe de démonstration de mouvement d'ensemble. Elle seule est juge de sa représentation et elle a la faculté de choisir parmi les sociétés, ou parmi ses

sociétés, ou parmi les groupements qu'elle veut, affiliés ou non ». À cela, lors d'une réunion, le président Guesnet indique aux participants éventuels : « Nous avons pensé que notre participation à ces jeux pourrait être intéressante ; si vous êtes de cet avis, nous pourrions envisager la possibilité d'une démonstration pour 1924. Elle pourrait être faite par un corps d'élite, tel que le Régiment de Paris. Approbation des concernés qui invitent le président à poursuivre ses démarches. Les pompiers peuvent toutefois participer comme concurrents aux différentes disciplines olympiques au titre de la France.

Une pluie de palmarès

C'est ainsi qu'un pompier de Paris ramène de l'or dans l'escarcelle française en 1924. En effet, Henri Deglane (pompier de Paris de 1921 à 1925), met à profit ses aptitudes de lutteur. Il remporte l'or dans la catégorie poids lourd. Il introduit aussi la pratique du catch en France. Un autre catcheur célèbre, René Benchemoul, a été caporal au Régiment de Paris.

Toujours aux Jeux de 1924, Maurice Degrelle arrive en demi-finale du 100 m, en quart de finale du 200 m, et en finale du relais 4 x 100 m. Aux Jeux d'Amsterdam (Pays-Bas), en 1928, il arrivera en quart de finale du 200 m.

1924 encore, Roger François, haltérophile, finit sixième de la catégorie des poids moyens. Il sera médaille d'or aux JO d'Amsterdam, et quatrième en 1932 à Los Angeles (État-Unis). Il aura fait une carrière de 30 ans au Régiment.

D'autres pompiers de Paris, en activité de service et après, suivront le même chemin dans l'histoire des Jeux olympiques : Roger Michelot, boxeur médaillé d'or à Berlin en 1936, victoire aux points contre son adversaire allemand ; Henri Caron en marche athlétique, finaliste aux JO de 1948 à Londres (5 fois champion du monde des 100 km) ; Raymond Mulinghausen, plongeur, finaliste aux Jeux de 1948 et 1952 à Helsinki (Finlande) ; Michel Maquet trois participations en javelot 1956 en Australie, 1960 en Italie et 1964 au Japon (il fut également le porte-drapeau de la délégation française) ; René Chocat, ancien sapeur, médaillé d'argent avec l'équipe de France de basket à Londres en 1948.

Aux Jeux olympiques officiels il n'y a pas d'épreuves purement « sapeurs-pompiers », certes ! Mais au quotidien, en permanence, les sapeurs-pompiers mettent en œuvre la devise introduite aux Jeux de Paris de 1924 : « Plus vite, plus haut, plus fort ! » ▲